

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATIONS DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DES PLUi DE DOUVE-DIVETTE ET DE CŒUR- COTENTIN

Le contexte

Les Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires (PLUi) portent la vision de développement territorial à horizon 20 ans sur une partie du territoire de l'agglomération du Cotentin, l'un sur le pôle de proximité de Douve-Divette et l'autre sur le pôle de Cœur Cotentin. Ils constituent également l'outil réglementaire qui fixe les règles d'occupation des sols sur l'ensemble des parcelles, qu'elles soient publiques ou privées. Les PLUi viendront, à terme, remplacer les règles d'urbanisme actuellement applicables

(plans locaux d'urbanisme et cartes communales, règlement national d'urbanisme).

Les étapes de l'élaboration des PLUi

Pour constituer PLUi, il convient de suivre 4 grandes étapes :

- **Diagnostic** : Etats des lieux du territoire, état initial de l'environnement, enjeux
- **PADD** : Projet, définition des orientations générales du territoire
- **Traduction réglementaire** : Zonage, règlement écrit, OAP
- **De l'arrêt vers l'approbation** : phase administrative avec la consultation des PPA, enquête publique, modification du document en vue de l'approbation.

Les réunions

Dans le cadre de l'élaboration de ces documents, l'Agglomération du Cotentin a choisi de mettre en place des réunions à destination de la population. Les premières rencontres seront l'occasion de **découvrir et d'échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de chacun des PLUi.**

Ces réunions se dérouleront respectivement :

- **Le lundi 13 mars à 20 heures, à la salle des fêtes d'Yvetot-Bocage**, pour le PADD du PLUi de Cœur Cotentin concernant les communes de Breuille, Bricquebec-en-Cotentin, Brix, Colomby, L'étang-Bertrand, Magneville, Montaigu-la-Brisette, Rauville-la-Bigot, Rocheville, Saint-Joseph, Saussemesnil, Sottevast, Tamerville, Valognes.

- **Le mardi 14 mars à 20 heures, au pôle de proximité de Douve-Divette à Martinvast**, pour le PADD du PLUi de Doves Divette concernant les communes de Couville, Hardinvast, Martinvast, Nouainville, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurtheville-Hague, Tollevast, Virandeville).

Un temps d'échanges sera prévu à l'issue de ces présentations, avec la possibilité de faire part de ses observations, remarques, questionnements et demandes relatives au projet de PLUi par écrit.